



Réservé à l'organisation

Fiche d'inscription n°

0

03/11/2024

Rassemblement mensuel à Labège
Fiche d'inscription
(propriétaires de véhicules)

1 fiche par véhicule inscrit

Propriétaire ou son représentant

NOM, Prénom :

Si adhérent, ne remplir la suite qu'en cas de changement

Adresse :

Téléphone (portable de préférence sur lequel vous serez joignable pendant la manifestation) :

06 xxxx xxxx

Adresse mail : _____

Véhicule n° :

Si n° connu, ne pas remplir le cadre suivant

Marque :

Modèle :

Immatriculation : __ - __ - __

Nb de places assises :

Energie : (ess, GO, autre...) :

Année de mise en circulation :

Puissance fiscale :

Puissance réelle (préciser CV ou kW) :

Cylindrée : Nb de cylindres :

et disposition (en ligne, en V, à plat, ...) :

Boite de vitesse : (auto / manuelle/...) :

Commentaires à mentionner sur la fiche du véhicule :

Déclaration sur l'honneur du propriétaire

Je soussigné, _____,

propriétaire du véhicule _____ de marque _____,

immatriculé __ - __ - __,

engagé pour participer au rassemblement mensuel du _____ 2024, certifie :

- être titulaire d'un permis de conduire en règle autorisant la conduite du véhicule ci-dessus,
- être à jour de toutes les assurances relatives au véhicule précité, incluant la garantie couvrant les dommages aux personnes transportées,
- être en conformité avec les obligations légales applicables à mon véhicule (CT, ...)
- m'engager à respecter les règles du Code de la Route,
- autoriser les organisateurs à utiliser mon image et celle de mon véhicule pour les besoins de leur communication,
- et renoncer à tout recours contre les organisateurs, pour tout dommage au véhicule, à ses occupants ou à des tiers survenant lors de la manifestation.

J'accepte de prendre des passagers pendant la manifestation : OUI – NON (rayer la mention inutile)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la manifestation et m'engage à m'y conformer.

Fait à _____ le _____

Après avoir complété cette fiche, adressez la par courriel à : labege.classic@gmail.com avant le 31/10/2024

Après validation vous recevrez confirmation de votre inscription



Labège Classic

Association Loi de 1901

N/Réf. : CLC/THA2400016

Labège, le 15 octobre 2024

Rassemblements mensuels de véhicules remarquables à Labège : Règlement

Le club Labège Classic organise un rassemblement mensuel de véhicules de collection ou remarquables sur la commune de Labège, permettant de promouvoir auprès du public la préservation du patrimoine roulant.

La date retenue est généralement le premier dimanche du mois, sauf modification en raison de l'actualité.

Les organisateurs de la manifestation bénéficient de la couverture Responsabilité Civile garantissant les manifestations organisées par Labège Classic.

Les participants à cette manifestation, propriétaires ou utilisateurs autorisés de véhicules anciens ou remarquables, mettent à disposition de l'organisation de la manifestation, à titre totalement gratuit, leur véhicule pour les usages suivants :

- Stationnement sur l'espace réservé à la manifestation par la commune de Labège, et présentation au public,
- Participation aux déplacements sur un itinéraire préalablement défini par l'organisation, avec ou sans passagers retenus par l'organisation, si le véhicule se prête à cet usage, et si le propriétaire l'a accepté lors de son inscription. Le conducteur sera le propriétaire du véhicule ou son représentant.

Les conducteurs des véhicules doivent être titulaires d'un permis de conduire en cours de validité pour la catégorie de véhicule concernée.

Les véhicules doivent être en règle vis-à-vis des obligations légales applicables (contrôle technique, immatriculation, conformité, ...) et assurés par un contrat couvrant les dommages occasionnés aux tiers et aux personnes transportées.

Les conducteurs des véhicules participants s'engagent à respecter le code de la route, la tranquillité des habitants (en particulier en évitant les accélérations brutales aux abords du site), et les consignes données par les organisateurs pendant toute la durée de leur participation.

Ils prendront soin en outre de préserver la propreté du site et d'utiliser les poubelles (ne rien jeter par terre).

Toute démarche commerciale (vente de pièces détachées ou autres produits ou services) est interdite aux participants à la manifestation.

Les propriétaires ou conducteurs des véhicules participants ne peuvent prétendre à aucune rémunération ou défraiement.

Le nombre de personnes transportées par un véhicule sera limité de façon à ce que soient respectés :

- les indications du certificat d'immatriculation (rubrique S.1) ;
- les souhaits du propriétaire du véhicule.

Les personnes transportées par les véhicules participants seront désignées par les organisateurs parmi celles répondant aux conditions définies par les organisateurs pour la manifestation, et aux critères définis le cas échéant par le propriétaire du véhicule.

Les mineurs ne seront acceptés dans les véhicules qu'avec l'autorisation explicite d'un représentant de l'autorité parentale et sous l'entière responsabilité de ce dernier. Les enfants de moins de 7 ans devront en outre être accompagnés et recevoir l'agrément du conducteur du véhicule concerné.

Les sommes éventuellement recueillies grâce à la manifestation seront intégralement affectées à la cause choisie par les organisateurs et affichée de façon visible.

En participant à cette manifestation, les propriétaires de véhicules autorisent les organisateurs à en exploiter les images pour les besoins de la communication de Labège Classic. Il en est de même pour les passagers.

La participation à la manifestation à quelque titre que ce soit (organisateur, propriétaire ou conducteur de véhicule, personne transportée), implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.